

RPI Relevant-
Sandrans

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 12 / 02 / 2019



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. BILLODY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeurs des écoles du RPI : Mme VEYRAND (assurant l'intérim de Mme DELSOY) M.CALAMARTE Président : M. CALAMARTE	X X		
Maires : M. OLLAGNIER (SANDRANS) Mme CURNILLON (RELEVANT)	X X		
Conseiller municipal : M. BAUMANN (SANDRANS) M. JOSSERMOZ (SANDRANS) M. PIOT (SANDRANS) Mme THOMASSON (SANDRANS) Mme BRASSARD (RELEVANT) Mme MALLET (RELEVANT) Mme VERCHERAT (RELEVANT)	 X X X	 X X X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme DELSOY		X	
Mme. FANGET	X		
Mme PEYROCHE		X	
Mme RIVET		X	
Mme VACHER	X		
D.D.E.N : M. FARGEOT M. RENOUD-GRAPPIN	X	X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. WALTER (PS-MS)	X		
M. TRINDADE (GS-CP)	X		
Mme BACEIJ (CE1-CE2)		X	M. DUCROT
M. JOUVE (CM1-CM2)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M. CHEVROT		X	
Médecin scolaire : Dr MARDUEL		X	
Médecin de PMI : Dr BLONDEL		X	
ATSEM : Mme BIDARD Mme CLERC		 X X	
AESH : Mme MURO Mme ELMZOURI		 X X	
Représentant périscolaire : Mme MENAI		X	

Procès-verbal établi le 13 / 02 / 2018

La secrétaire,
Mme VEYRAND
(directrice par intérim de l'école de RELEVANT)
Signature

Le président,
M.CALAMARTE (directeur de l'école de SANDRANS)
Signature

Heure de début : 18h45

Laurent CALAMARTE remercie les personnes présentes.

M. BILLODY, conseiller pédagogique, exercera, par intérim, la fonction d'Inspecteur de l'Education Nationale à la circonscription de la Dombes, en remplacement de Mme VELLAY jusqu'au 21 mai 2019.

I – Rentrée 2018-2019

Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2019 :

Ecole de Sandrans		Ecole de Relevant	
Niveau	2019/2020	Niveau	2019/2020
PS	12	CE 1	13
MS	9	CE 2	9
GS	11	CM 1	10
CP	12	CM 2	12
Total école de Sandrans	44	Total école de Relevant	44

L'effectif global du RPI serait de 88 élèves, effectif en légère hausse. Les écoles demandent aux deux Mairies d'informer les écoles en cas d'arrivées de nouvelles familles sur les communes afin d'ajuster au mieux les répartitions.

II – Poste « Plus de Maîtres que de Classes »

Mme Rivet poursuit sa mission auprès des élèves du RPI.

Les actions étaient les suivantes durant la 2^{ème} période :

- en PS-MS :
 - Travail en langage avec les deux sections autour de l'exploitation d'un album « Le machin ». Le but est d'apprendre à comprendre et à raconter une histoire à travers l'utilisation de marionnettes, de mimes, d'images.
- en GS-CP :
 - Nouveaux ateliers de différenciation en CP en compréhension de lecture
 - Projet d'écriture d'un livre « Ma fabrique à histoires » : sous forme de dictée à l'adulte pour les GS et en production d'écrits pour les CP. Le but était de construire une phrase simple.
- en CE1-CE2 :
 - Travail sur la fluence (lecture orale) pour un petit groupe de besoin
 - Travail en demi-classe sur la compréhension en lecture (mise en évidence des différentes stratégies utilisées pour comprendre une histoire)
 - Ateliers de manipulation en maths
- en CM1-CM2 :
 - Travail sur la fluence (lecture orale) pour un petit groupe de besoin

III – Poste d’ATSEM

Vu les effectifs de Grande Section, l’école voudrait savoir si le poste d’ATSEM à mi-temps sur la classe des GS/CP sera maintenu.

M. OLLAGNIER annonce le renouvellement de Mme CLERC pour la prochaine année scolaire. Elle devra toutefois réussir le concours d’ATSEM pour pouvoir être maintenue sur le poste.

IV– Actions pédagogiques et éducatives en lien avec le projet d’école

- Sorties scolaires

• **Journée inter-écoles**

Le vendredi 21 décembre matin, les élèves du RPI sont allés au cinéma de Châtillon-sur-Chalaronne pour voir un dessin animé sur le renard « Le Grand Méchant Renard et autres contes ».Le film était constitué de trois histoires comiques courtes (un bébé à livrer, il faut sauver Noël et le Grand Méchant Renard) mettant en scène les animaux d'une ferme ainsi qu'un renard et un loup et quelques humains. Les élèves de Relevant sont ensuite venus à l’école de Sandrans pour le traditionnel repas de fin d’année. Puis, les élèves ont ensuite participé à des ateliers et jeux de société. Enfin, le Père Noël est venu et les enfants ont pu chanter une comptine de Noël. Des cadeaux et des chocolats ont été distribués.

Nous remercions le Sou des Ecoles et l’association périscolaire qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée.

• **Théâtre**

Le jeudi 6 décembre, les élèves de Relevant se sont rendus au théâtre de Bourg-en-Bresse pour voir une pièce intitulée « Triiii ». Il s’agissait d’une pièce de théâtre, spectacle comique où 3 artistes de cirque Piola, Fritz et Félix veulent commencer au plus vite le spectacle. Il reste toutefois quelques détails à régler : vérifier que tout le monde est bien arrivé, que le vin d’honneur est organisé, que le décor est en place. Mais rien n’est simple même si tout semble aisé ! Ils savent chanter, jouer de la musique, discuter en trois langues, faire les acrobates et pourtant ça rate !

Le mardi 29 janvier, les élèves de Sandrans ont également assisté à une pièce de théâtre à Bourg-en-Bresse : « La petite casserole d’Anatole », spectacle de marionnettes humoristique traitant des thèmes de la prise en compte et l’acceptation du handicap.

• **Liaison CM2-6ème**

Une réflexion est menée concernant la liaison école-collège. Mme DELSOY a commencé à élaborer un projet avec des professeurs d’anglais et d’EPS pour faire un spectacle de fin d’année avec le collège de Châtillon-sur-Chalaronne. Nous vous donnerons plus d’informations dès que le projet avancera.

• **Natation**

Le projet natation, module de 10 séances sera reconduit pour les classes de GS/CP et de CE1/CE2. Il débutera le lundi 1^{er} avril et se terminera le lundi 24 juin. Les élèves se rendront à la piscine chaque lundi pour une séance dans l’eau de 14h à 14h40.

- Education

• **Santé**

Les élèves de cycle 3 (CM1-CM2) de Relevant auront deux interventions de trois heures chacune organisées par la ligue contre le tabagisme par Mesdames DELOCHE et DUBOST le jeudi 28 mars et le jeudi 11 avril

• **Fresque murale**

Les deux classes de l'école de Relevant vont participer à un projet Fresque avec une artiste plasticienne Mme SEDILLOT. Trois séances de trois heures par classe sont prévues (une fin mars et les deux autres en avril). Le but est de réaliser une fresque murale sous le préau côté église d'une dimension de 5 x 1.5 m. Les enfants s'inspireront des œuvres de Mr HOCKNEY, artiste peintre anglais contemporain. Des maquettes seront réalisées puis reproduites par les élèves sur des panneaux en bois qui seront fixés sous le préau.

Ce projet est encore en attente de validation par notre inspection. Il sera financé par le Sou des écoles et la mairie de Relevant que nous remercions par avance.

Nous remercions le Sou des Ecoles qui finance les sorties et les projets scolaires.

V – Bilan des demandes et demandes supplémentaires

A Relevant, les enseignantes remercient la mairie pour :

- les travaux d'électricité qui ont été engagés ainsi que la mise en place d'une tablette pour accueillir le vidéoprojecteur dans la classe des CM1/CM2.
- l'installation d'une cloison dans les sanitaires pour les garçons.
- le marquage au sol du terrain de jeux et de la marelle dans la cour.

Les enseignantes demandent des sanitaires adultes car elles partagent actuellement ceux des enfants qui sont au nombre de deux. Une réflexion est déjà en cours en mairie.

A Sandrans, les enseignants remercient la mairie pour le renouvellement de la pharmacie.

Concernant le projet natation, une demande de subvention a été envoyée aux Mairies le 14 janvier dernier. Le devis s'élève à 2889 € : 2089 € de frais de piscine et 800 € de transport. Les enseignants réitèrent une demande : la possibilité que Mme Clerc, ATSEM de la classe des GS-CP, puisse accompagner à la piscine au regard du nombre important d'élèves en GS.

VI – Questions diverses

1- L'année se déroule en semestre. Cette information nous a été communiquée par les enfants. Une communication officielle sera-t-elle faite aux parents ?

Des choix ont été faits afin d'organiser l'année en semestre dans toutes les classes de la Petite Section au CM2, excepté en CP. En CP, il nous semblait important de conserver des trimestres compte-tenu de la programmation aussi bien en lecture, en mathématiques que dans le domaine « questionner le monde ».

2- Si ce découpage se pérennise, ne pourrait-il pas y avoir une rencontre parents-enseignants en novembre afin que les parents puissent se rendre compte des problèmes de son enfant ?

Le découpage sera, à priori, le même les années suivantes. Les enfants qui rencontrent des problèmes importants sont aidés en APC et, si besoin, pris en charge par le RASED. Les cahiers sont distribués régulièrement pour que les parents puissent les consulter et suivre les progrès ou voir les difficultés de leur enfant. Les enseignants se montrent disponibles pour les rencontrer quand les parents le souhaitent.

3- Pourrait-on avoir un mot dans le carnet en cas d'absence prévue de l'enseignant ?

Les enseignants sont à chaque fois remplacés quand ils sont en formation. Les remplaçants sont avertis à l'avance et la continuité des apprentissages est assurée. Il n'est donc pas indispensable de prévenir surtout que les élèves sont avertis oralement. Pour la classe des PS/MS, les parents sont informés du fait du jeune âge des élèves.

4- Est-ce que la personne effectuant le ménage à Relevant peut venir à l'arrivée du bus et vérifier qu'aucun enfant ne reste ? C'est arrivé un vendredi de janvier pour un enfant de PS qui était seul à l'arrêt. Heureusement deux mères d'élèves étaient encore là.

En effet, il est arrivé qu'un enfant ne soit pas récupéré à la sortie du bus, suite à une erreur des parents. Il en va de la citoyenneté de chacun quand un tel problème intervient. Le chauffeur est vigilant de ne pas laisser seul un enfant en bas âge. Nous rappelons que les enfants sont à ce moment-là sous la responsabilité des parents.

5- Il y a un problème d'absences et de remplacements des enseignantes dans la classe des CM1-CM2. Ceci fragilise la scolarité des enfants, en particulier ceux qui ont des difficultés reconnues comme des PPRE). Cela va-t-il rentrer dans l'ordre en cette deuxième partie d'année ? Les parents souhaitent que l'inspection académique réagisse à ce propos.

Nous sommes conscients des problèmes d'absentéisme dans la classe des CM1-CM2. Nous attendons plus de stabilité en souhaitant un prompt rétablissement à Mme DELSOY et à Mme PEYROCHE. Aujourd'hui, tous les remplacements ont été assurés. Gérant les remplacements, l'inspection est informée de la situation. En cas d'absence de courte durée, il est difficile d'avoir le même remplaçant. En cas d'absence plus longue, comme c'est le cas actuellement, un même remplaçant est affecté sur la période. Mme Vacher remplace actuellement Mme DELSOY et Mme PEYROCHE depuis le jeudi 31 janvier jusqu'au vendredi 15 février inclus.

6- De nombreux mégots sont jetés dans les bacs à fleurs devant l'école de Sandrans. Est-il possible de publier un arrêté afin de délimiter un secteur sans tabac autour de l'école ? Est-il possible de mettre en place un cendrier en hauteur éloigné de cette zone ?

M. OLLAGNIER annonce qu'un arrêté pour une zone non-fumeurs devant l'école, sera publié prochainement. Il en va du bon sens de chacun de ne pas fumer à côté des enfants et du civisme de ne pas jeter ses mégots n'importe où, surtout qu'un cendrier est déjà présent devant la salle des fêtes.

M. CALAMARTE rappelle que l'usage de la cigarette électronique est également interdit dans les établissements scolaires (article 28 de la loi santé de 2016).

En remerciant chacun des participants, la séance est levée.

Heure de fin : 20h